

REGLEMENT CHALLENGE ENDURANCES KFS 2015

1. ORGANISATION :

Les courses ENDURANCES KFS 2015 sont organisées par EVOKART : 7, ZA Les Fossettes - 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER (Tél : 02 47 24 75 63).

2. CALENDRIER :

Le CHALLENGE ENDURANCES KFS se déroulera en une série de 2 épreuves :

| | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|-------------------------------|------------------|
| 4 Heures de LAVAL | LAVAL BEAUSOLEIL (53) | Dimanche 17 avril 2015 | ASK LAVAL |
| 6 Heures du MANS | LE MANS (circuit CIK) (72) | Samedi 7 novembre 2015 | ASK ACO |

Ces deux épreuves donneront lieu à un classement général : Challenge Endurances KFS.

Les Clubs prendront en charge l'organisation des compétitions, assistés de l'équipe d'EVOKART. EVOKART se réserve le droit de modifier ce calendrier en cas de force majeure.

3. HORAIRES INDICATIFS PREVISIONNELS : (Les horaires définitifs seront communiqués dans la semaine précédent la course)

- 3.1. Le contrôle administratif, la vente des pneumatiques, la distribution des transpondeurs et des numéros de course se dérouleront le matin de l'épreuve de 8h00 à 10h00.
- 3.2. La manifestation débutera avec les essais libres. (8h30 – 10 h30 / transpondeur obligatoire)
Possibilité de roulage la veille de chaque course (**droit de piste à régler auprès du club organisateur**).
- 3.3. 10h45 : Briefing obligatoire.
- 3.4. 11h15 - 11h30 : Essais chronos.
- 3.5. 12h30 : Mise en grille / 13h00 : Départ.
- 3.6. Durée maximale de la course : 4 heures + 1 tour à Laval - 6 heures + 1 tour au Mans.
- 3.7. Arrivée de la course au plus tard à 17h30 à Laval - 19h30 au Mans.

4. VERIFICATIONS TECHNIQUES

L'enregistrement technique du matériel, le contrôle vestimentaire, le contrôle des extincteurs et le marquage des pneumatiques auront lieu le matin de l'épreuve entre 8h00 et 10h30.

5. LICENCES :

Les courses ENDURANCES KFS seront ouvertes à :

1°/ tout pilote de plus de 13 ans ou atteignant l'âge de 13 ans au cours de l'année 2015 détenteur d'une licence nationale ou internationale de karting "Pilote concurrent conducteur" (NCCK) en cours de validité, délivrée par la FFSA.

2°/ tout pilote de plus de 13 ans ou atteignant l'âge de 13 ans au cours de l'année 2015 détenteur d'une licence «NATIONAL COURSE CLUBS KARTING » (TPNCCK) délivrée par le Club organisateur le jour de la course. (Rappel des pièces à fournir lors de la délivrance : copie de la carte d'identité, autorisation parentale pour les mineurs et attestation médicale de non contre-indication à la pratique du karting.)

3°/ tout pilote détenteur d'une licence « NATIONALE ENTRAINEMENT COURSE CLUBS JUNIOR-SENIOR KARTING » (NECCJSK ou NECCJSPK) en cours de validité, délivrée par la FFSA.

6. EQUIPAGES ADMIS :

6.1. Le maximum d'équipages admis dans chacune des épreuves sera fonction de la capacité de chaque circuit (Article 28 du RSN). Ces équipages seront composés de 2, 3 ou 4 pilotes.

6.2. Les équipages seront retenus selon l'ordre d'arrivée des inscriptions chez EVOKART dans la limite des places disponibles.

6.3. Avant le départ, dans le cas de forfait d'équipages engagés, il pourra être fait appel à des équipages suppléants présents sur le terrain.

7. INSCRIPTIONS :

7.1. Tout équipage désirant participer à une épreuve des ENDURANCES KFS devra envoyer à EVOKART (7, ZA Les Fossettes - 37360 SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER. Tél : 02.47.24.75.63) une demande d'inscription (bulletin à télécharger sur www.evokart-france.com) au moins 15 jours avant la date de l'épreuve.

Cette demande d'inscription devra être accompagnée impérativement d'un règlement d'un montant de **190 € TTC à Laval, 240 € au Mans**, représentant le montant de l'engagement. Aucune inscription ne sera validée en l'absence de règlement.

7.2. Le montant de l'inscription comprend notamment le prêt du transpondeur et les numéros de course pour chacune des épreuves. Seules des servitudes (camping, électricité, eaux, etc.) pourront être facturées en supplément par le club organisateur.

7.3. Aucun remboursement ne sera possible en cas de non-participation d'un équipage à l'une des épreuves sauf avoir prévenu suffisamment tôt.

8. MATERIEL ADMIS :

8.1. Le matériel admis reprend les catégories suivantes :

- **KFS 100 JEUNE** (REGLEMENT KFS JEUNE 2015)
- **KFS 100** (REGLEMENT KFS 100 2015)
- **OPEN** (RESERVE KFS 125, REGLEMENT 2014 FILTRE MOUSSE NON OBLIGATOIRE)

8.2. Chaque équipage disposera d'un châssis et de deux moteurs identifiés.

8.3. Le kart sera équipé d'un réservoir autorisé suivant le montage d'origine.

8.4. Le poids minimum devra être conforme au règlement à tout moment de l'épreuve.

Définition : le poids minimum est égal au poids du pilote équipé + kart prêt à prendre la piste.

- **KFS 100 JEUNE : 148 kg**
- **KFS 100 : 160 kg**
- **OPEN (KFS 125) : 160kg**

8.5. Lest amovible : En cas d'utilisation d'un système de lest amovible, celui-ci devra se conformer aux règles suivantes :

- Fixation métallique sur le cadre en deux points minimum à l'aide de boulons de fixation M10 nylstop.
- Utilisation de **3 masses maximum**, chaque masse ne dépassera pas **3,3 kg**.
- Les masses seront maintenues sans jeu au support par deux fixations non saillantes de diam.10mm minimum et sécurisés par écrous + goupilles.

Tout système n'assurant pas une totale sécurité sera refusé.

9. PNEUMATIQUES :

Chaque équipage disposera au maximum, pour chaque épreuve, d'un train de pneus de course + 1 pneu avant + 1 pneu arrière de secours.

La marque et le type de pneus seront identiques pour les 3 catégories admises sur les courses ENDURANCE KFS.

Les pneus de course devront impérativement être les pneus vendus sur place par EVOKART **vendus au prix promotionnel de 160€ le train**. Les pneus de secours, pas nécessairement neufs, pourront être fournis par le concurrent. Il est de la responsabilité des équipes de faire marquer et de vérifier le marquage des pneus avant le début de la course.

LES PNEUS PLUIE SONT INTERDITS.
Référence des pneumatiques : VEGA KFH

10. BRIEFING :

Il aura lieu à l'issue des essais libres le dimanche matin. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence.

L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

11. COURSE :

11.1. Essais chronométrés et grille de départ.

Les essais chronométrés se dérouleront le dimanche matin à partir de 11h15 sur une durée de 15 minutes. Le résultat des essais chronométrés déterminera la grille de départ.

11.2. Tours de formation

Lors des tours de formation du départ un équipage pourra rentrer à son stand pour toute intervention et pourra reprendre la piste derrière le peloton.

11.3 Départ

Au départ un pilote doit laisser un écart visible avec le kart qui le précède.

Tout manquement à cette règle sera pénalisé.

11.4. Course

La durée de chaque épreuve sera de 4 heures (6 heures pour Le Mans).

- o Le ravitaillement en carburant doit s'effectuer moteur arrêté. Les dispositifs de remplissage rapide sont interdits.
- o 5 minutes avant l'arrivée (panneau présenté par le directeur de course) les ravitaillements ne seront plus autorisés.
- o A l'issue du temps réglementaire, le tour entamé sera poursuivi et comptabilisé jusqu'au passage sur la ligne du dernier de ce tour.

Le drapeau à damiers sera présenté après le dernier du tour, devant le premier du classement.

11.5 Ramassage des karts

Les karts en panne sur la piste seront ramenés au stand, sans utilisation de matériel de transport, par 3 personnes maximum, le pilote et 2 mécaniciens ou chef de stand (pas de chariot), et cela dans le respect des règles de sécurité.

11.6 Ravitaillement

Aucune intervention ne devra être effectuée sur la voie des stands.

Dans les stands, toutes les interventions mécaniques devront être effectuées par 3 mécaniciens au maximum.

Le ravitaillement d'essence et le graissage de la chaîne devront être effectués sur un tapis de sol (ou un carton) de 80 cm x 60 cm minimum. Le moteur devra être arrêté.

L'utilisation d'un démarreur externe est autorisée dans l'enceinte des stands.

Chaque équipage devra effectuer un minimum de 5 arrêts au stand (7 pour la 6 Heures).

11.7 Pesée

Durant la course, chaque équipage sera convoqué pour au moins une pesée de contrôle et arrêté pendant une durée identique. Plusieurs contrôles pourront avoir lieu.

11.8 Arrêt de course

S'il devient nécessaire d'arrêter la course à cause d'un accident, pour des raisons de sécurité ou pour toute autre raison, un drapeau rouge immobile sera déployé par le Directeur de course et simultanément, le drapeau jaune agité sera déployé à tous les postes de signalisation, indiquant que la course est arrêtée. Les pilotes viendront s'arrêter à l'endroit indiqué par le Directeur de course lors du briefing. Toute intervention est interdite lors de cette procédure.

Suite à l'arrêt de la course :

a/ Si moins de 5 tours ont été effectués :

La course sera courue à nouveau et le premier départ déclaré nul et non avenu.

b/ Si plus de 5 tours ont été effectués :

La course reprendra selon le classement du tour précédant la présentation du drapeau rouge selon une procédure indiquée au briefing.

Dans les deux cas, quelle que soit la durée des interruptions, la course ne pourra pas se prolonger au-delà de 17h30 –19h30 pour la 6 Heures).

12. PÉNALITÉS :

Les pénalités seront effectuées à l'endroit déterminé par le Directeur de Course lors du briefing et seront décidées par le Collège des Commissaires Sportifs sur proposition de la Direction de Course ou des Commissaires Sportifs.

- Non respect de la procédure de départ : 3 minutes.

- Non-respect de la configuration du circuit : 3 minutes.
- Couper le circuit, moteur en marche, pour regagner le stand : 5 minutes ou hors course.
- Kart en panne ramené par plus de 3 personnes ou par un matériel de transport : 3 minutes.
- Mécanique sur la piste * : 3 minutes.
- Ravitaillement sur la piste : hors course.
- Présence sur la piste d'un membre de l'assistance du pilote sans raison évidente : 3 minutes.
- Vitesse excessive dans les stands : 1 minute (la notion de "vitesse excessive" sera laissée à l'appréciation des Commissaires Sportifs).
- Doubler sous un drapeau jaune : 3 minutes.
- Non respect de la sécurité : 3 minutes.
- Tricherie dans les pneus : hors course.
- Pneus non marqués : hors course.
- poids inférieur au minimum requis : déclassement de la course.

Lors d'une pénalité, tout changement de pilote ou intervention sur le kart sont interdits

***Précision** : il est considéré comme intervention mécanique l'usage d'un outil sur la piste, seule l'utilisation d'une clé à bougie est tolérée.

13. REMISE DES PRIX

A l'issue de chaque épreuve et après avoir répondu au contrôle technique, les trois premiers équipages classés ainsi que les premiers équipages de chaque catégorie se rendront au podium où une coupe leur sera remise.

14. EXTINCTEUR

Chaque équipage devra avoir dans son stand un extincteur de 6kg conformément au RSN 2015 et le présenter lors de l'enregistrement.

15. CLASSEMENT CHALLENGE ENDURANCES KFS

Chaque épreuve donnera lieu à une attribution de points selon le barème suivant : 1^{er} = 100 points ; 2^o = 95 points ; 3^o = 92 points ; 4^o = 90 points ; 5^o = 89 points ; 6^o = 88 points ; 7^o = 87 points... jusqu'au dernier.

Ces points s'additionneront pour déterminer le classement général des deux épreuves. En cas d'ex-aequo, le classement de la 6h sera déterminant.

La proclamation des résultats du Challenge Endurances KFS 2015 et la remise de coupes et trophée aura lieu le samedi 7 novembre au Mans après l'arrivée de la 6 Heures.

Le classement sera effectué par équipe en fonction de son nom.